

Conseil d'administration du C.C.A.S Le 11/03/2026 – 10h - à la Mairie de la Chaise Dieu

Étaient présents :

M. Bernard Vialaneix, M. René Maleysson, M. Gérard Specel, M. André Brivadis maire, M. Alain Pacchioni, Mme Odile Journée, M. Dominique Salse, Mme Pascale Sciortino.

Absent : M. Yannick Laveyroux.

Secrétaire : Pascale Sciortino

Début de la séance : 10h 05

Approbation PV du 01 10 2025 à l'unanimité

Choix pour les Aînés

Comme chaque année, la mairie organise un repas au restaurant pour les personnes de la commune ayant 70 ans et plus.

Il se tiendra au restaurant Monastère et Terminus le vendredi 7 mai 2026.

Le prix du repas a été fixé à 28€.

Validation : 8 POUR

Compte financier unique

Informations générales :

Solde positif.

Reliquat de 2024 de 1022,37€.

Résultat cumulé : 2207,26€

LA CHAISE-DIEU - Budget CCAS M57 - CFU - 2025

| I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES | | I |
|--|--|----|
| PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE | | B1 |

| Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N | | | | | | |
|--|--|----------------|------|----------------|--|--------------|
| | | Investissement | | Fonctionnement | | Total cumulé |
| Recettes | Prévision budgétaire totale | A | 0,00 | 4 337,63 | | 4 337,63 |
| | Recettes réalisées (1) | B | 0,00 | 3 947,63 | | 3 947,63 |
| | Restes à réaliser | C | 0,00 | 0,00 | | 0,00 |
| Dépenses | Autorisation budgétaire totale | D | 0,00 | 5 360,00 | | 5 360,00 |
| | Dépenses réalisées (1) | E | 0,00 | 2 762,74 | | 2 762,74 |
| | Restes à réaliser | F | 0,00 | 0,00 | | 0,00 |
| Différences entre les titres et les mandats | Solde des réalisations de l'exercice (+/-) | G = B - E | 0,00 | 1 184,89 | | 1 184,89 |
| Résultats antérieurs reportés | Résultats antérieurs reportés (+/-) | H | 0,00 | 1 022,37 | | 1 022,37 |
| Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement) | Excédent /déficit | G + H | 0,00 | 2 207,26 | | 2 207,26 |
| Différence entre les restes à réaliser | Restes à réaliser (+/-) | I = C - F | 0,00 | 0,00 | | 0,00 |
| Résultat cumulé | Excédent /déficit | G + H + I | 0,00 | 2 207,26 | | 2 207,26 |

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Exécution budgétaire : dépenses prévues pas toutes utilisées.

Validation : 8 POUR

Affectation du résultat

| AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT | |
|--|-----------------|
| Résultat de fonctionnement | |
| <u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | 1 184.89 |
| <u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | 1 022.37 |
| C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous) | 2 207.26 |
| Solde d'exécution de la section d'investissement | |
| <u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent) | 0.00 |
| <u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1) | 0.00 |
| Besoin de financement F. = D. + E. | 0.00 |
| AFFECTATION =C. = G. + H. | 2 207.26 |
| 1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F | 2 207.26 |
| 2) H. Report en fonctionnement R 002 (2) | 0.00 |
| DEFICIT REPORTE D 002 (4) | |

Report de l'excédent en fonctionnement

Validation : 8 POUR

Questions diverses

Aide séjour au ski

Au dernier Conseil administratif, il a validé le versement de 100€ directement aux familles pour 3 élèves de La Chaise Dieu du collège pour leur séjour ski à La Plagne.

Participation banque alimentaire

À la Banque alimentaire, de plus en plus de monde.

Comme chaque année, malheureusement, toujours peu de participation de certaines communes qui ont une fréquentation de bénéficiaires à la Banque alimentaire. Les communes qui versent sont entre autres Félines, Jullianges, Malvieres, La Chapelle Geneste, Saint Pal de Senouire

Banque alimentaire : 600 kg de marchandises achetées et distribuées par trimestre.

Parmi ces aliments, beaucoup de légumes frais, produits d'hygiène, lait.....

Le jour de distribution est ou le lundi ou le mercredi en rapport à la demande.

Monsieur le maire et un bénévole vont chercher la marchandise pour 1 mois, voire 2 ou 3 selon besoin et demande.

Par l'intermédiaire de l'assistante sociale, les personnes bénéficiaires viennent sur rendez-vous le jour de la distribution.

Il y a peu de jour, une personne ayant séjourné une nuit chez les frères de la communauté a demandé un dépannage de nourriture exceptionnel car tous les commerces étaient fermés. Si Monsieur le maire n'avait pu le servir, il lui aurait fait un bon de 10€.

Il faut savoir que chaque bénéficiaire est répertorié ainsi que la marchandise sur un logiciel.

Fin de la séance : 11h.